

Conseil d'Administration Séance du 30 janvier 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN		X	

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**
Olivier **VERDENAL**
Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac
Directeur financier
Chargée de mission budgétaire CIAS

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 24.01.2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 30 janvier 2025 a été transmis le 24 janvier 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 30 janvier 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

La Secrétaire de Séance,
Pascale GLOUANNEC



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D120-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception en préfecture : 01/02/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac (1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains) devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D120-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N : 2 Année : 2025

Exécutoire le : 31 JAN. 2025

Publiée/Notifiée le : 31 JAN. 2025

Visée le : 31 JAN. 2025

ADMINISTRATION GENERALE

Convention de groupes d'analyse de la pratique – Avenant n°1

Monsieur le Président rappelle que le CIAS Grand Lac a mis en place des groupes d'analyse de la pratique animés par une psychologue auprès de l'ensemble de ses structures.

La convention initiale a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable un an par tacite reconduction.

Compte tenu de la plus-value de cette pratique pour les équipes qui bénéficient d'un espace de concertation sur les situations complexes tout en ajustant leur pratique professionnelle, il convient de renouveler l'expérience avec ce prestataire.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'inscrire par voie d'avenant cette reconduction pour une durée d'un an renouvelable une fois, soit jusqu'au 31 décembre 2026, selon le document joint à la présente délibération.

Le coût de l'accompagnement à l'analyse de la pratique est de 15 680 € à répartir par services et établissements et budgété prévisionnellement pour l'année 2025 soit un coût horaire de 130 €.

Il convient d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de groupes d'analyse de la pratique.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de groupes d'analyse de la pratique, joint à la présente délibération.

• Conseillers en exercice : 25
• Présents : 16
• Présents et représentés : 16
• Votants : 16
• Pour : 16
• Contre : 0
• Abstentions : 0
• Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 30 janvier 2025

Le Président,
Renaul BERETTI

La secrétaire de séance,
Pascale GLOUANNEC



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D118-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20250130-D118-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

Avenant n°1 à la Convention des groupes d'analyse de la pratique

ENTRE

Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) Grand Lac, dont le siège social est situé 1500 boulevard Lepic - 73100 AIX-LES-BAINS, représenté par Renaud BERETTI, Président,

Ci-après dénommé « **CIAS** »,

ET

Florence BUGNARD, psychologue en charge de l'analyse de la pratique,

Ci-après dénommée « **le prestataire** »,

Ci-après dénommés ensemble « **Les Parties** ».

Considérant la nécessité de maintenir l'analyse de la pratiques au sein des équipes du CIAS GRAND LAC, il est proposé de renouveler la convention pour une année renouvelable une fois.

La convention est modifiée comme suit :

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2025 avec possibilité de tacite reconduction pour une durée d'un an maximum. En tout état de cause, la convention prendra fin au 31 décembre 2026.

Fait à Aix-les-Bains, le 30 janvier 2025, en deux exemplaires,

Pour le CIAS,
Renaud BERETTI
Président du CIAS Grand Lac

Le prestataire
Madame BUGNARD

Acte à classer**D118**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-01-31T09-35-54.01 (MI258774853)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20250130-D118-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Convention de groupes d'analyse de la pratique - avenant n.1 -

Date de décision : 30/01/2025


Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.4. Autres types de contrats
- 1.4.1. Délibérations
- 1.4.1.1. Contrats de partenariat

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2 DELIB avenant1 convention APP.PDF](#)
Multicanal : Non

Pièces jointes :
[2-1 DELIB avenant1 convention APP 2025.PDF](#)
Type PJ : 99_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)
[2-2 DELIB Devis APP 202...](#)
Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)
[Page de garde CA 30012025.PDF](#)
Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

 Date **31/01/25 à 09:35**

 Par **[BORRELY DUBINI Muriel](#)**
Transmis

 Date **31/01/25 à 09:35**

 Par **[BORRELY DUBINI Muriel](#)**
Accusé de réception

 Date **31/01/25 à 09:42**